



**PARTI SOCIALISTE NEUCHATELOIS**

Avenue de la Gare 3 - 2000 Neuchâtel

Tél.: 032/721.11.80

e-mail: [secretariat@psn.ch](mailto:secretariat@psn.ch)

site web: <http://www.psn.ch>

Service juridique  
Château  
Madame Carmen Grand

2000 Neuchâtel

Neuchâtel, le 14 octobre 2008

### **Procédure de consultation**

### **Projet de révision de la loi sur la protection des données – introduction d'un chapitre sur la vidéosurveillance**

Madame,

Nous vous remercions de nous consulter sur le projet mentionné sous rubrique et nous vous remettons ci-dessous nos observations.

De manière générale, nous sommes opposés à la tendance actuelle qui tend à multiplier les installations de vidéosurveillance. L'intérêt de ces vidéosurveillances pour la sécurité publique est d'ailleurs contesté. Nous constatons néanmoins que la vidéosurveillance s'est largement répandue dans les lieux semi-publics (gares, stades, parkings) ; il est dès lors nécessaire de légiférer sur ce point afin de garantir la protection des données. C'est dans cet esprit que nous accueillons favorablement le projet que vous nous soumettez, puisqu'il permettra de fixer un cadre à l'installation et l'utilisation de ces systèmes de surveillance.

Nous proposons cependant les modifications suivantes :

**Art. 25a** : ajouter « dissuasive » après vidéosurveillance et « dans un but de sécurité » après leur patrimoine administratif. Comme l'indique sa note marginale, cet article est en effet celui qui définit le principe de l'admissibilité d'une telle installation et il conviendrait à tout le moins de dire expressément dans quel but une telle installation est possible puisque la lettre a) exige ensuite que ce soit le moyen le plus adéquat pour atteindre "le but poursuivi".

**Art. 25d** : remplacer le verbe « indique » par « doit signaler » qui nous paraît être à la fois plus fort et plus clair dans ce qui est attendu de la part de l'autorité qui procède à une installation de vidéosurveillance.

En vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à nos propositions, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Parti socialiste